

1er Tournoi rapide des Quatre Vallées 2022

Règlement intérieur

Article 1

Le club d'échecs d'Albertville Savoie organise le dimanche 12 juin 2022 au gymnase 5 rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE son 1er tournoi rapide d'échecs homologué par la FFE et la FIDE.

Article 2

Sept rondes à la cadence de 2x15 minutes + 3 sec./coup.

Clôture des inscriptions : 9h15 1^{ère} ronde à 9h40.

Droit d'inscription 10€/ 5€ (jeune).

Seront appariés pour la 1^{re} ronde les joueurs présents et qui auront réglé leur droit d'inscription et seront à jour de leur licence B minimum.

Article 3

Règles régissant les parties : celles adoptées par la FIDE lors de son 88^e Congrès d'Atalaya et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} juillet 2018.

Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 88^{ème} congrès — Antalaya 2017) en 7 rondes à l'aide du logiciel Papi 3.3.6.

Le classement est établi au nombre de points, puis au Buchholz, puis à la performance.

L'article A.4 des règles du jeu d'échecs s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation.

Article 4

Tout joueur faisant forfait sans prévenir l'arbitre ne sera pas apparié à la ronde suivante.

Article 5

La liste détaillée des lots est affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde.

Article 6

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

À la fin de la partie les deux joueurs remettent les pièces en place, puis le gagnant (ou les deux joueurs en cas de partie nulle) apporte(ent) le résultat à l'arbitre.

Article 7

ronde 1 à 9h40

ronde 2 à 10h30

ronde 3 à 11h20

ronde 4 à 13h10

ronde 5 à 14h00

ronde 6 à 14h50

ronde 7 à 15h40

Résultats vers 17h.

Aucun retard toléré.

Toute ronde commencée sans le joueur sera considérée comme perdue. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la DNA de la FFE.

Un joueur pourra rentrer dans le tournoi à la seconde ronde mais pas au-delà.

Article 8

Le tournoi est arbitré par Romain BILLOTTI, AFO1.

L'arbitre : Romain BILLOTTI

L'organisateur : Club Échecs Albertville Savoie